

agglo en photo



Jeudi 5 avril, Louis Vogel, Président de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine et Maire de Melun, et Gilles Battail, Maire de Dammarie-lès-Lys, ont inauguré « L'Atelier », un lieu d'accueil pour les porteurs de projets. Les deux centres d'affaires complémentaires implantés à l'Écopôle Loïc Baron à Melun et l'Espace Emploi à Dammarie-lès-Lys, créés et financés par la Communauté d'Agglomération, proposent un accueil, un accompagnement conjoint et un hébergement aux entrepreneurs afin de développer leur activité.





Vendredi 30 mars, le Cercle d'Escrime Melun Val de Seine (CEMVS) organisait une nouvelle rencontre internationale de fleuret entre une équipe de France et une équipe internationale au Musée Safran, à Réau. En préambule du Challenge Revenu et du tournoi de la Reine Blanche qui se déroulaient durant le week-end, et avec trois licenciés du Club, La France a battu d'une touche (40-39), l'équipe mixte du reste du monde, dans un affrontement endiablé. ■

Sommaire



Page 06 / mon agglo fait l'actu
Santépôle : ouverture du plus grand pôle sanitaire public privé



Page 08 / mon agglo en actions
Votre été dans l'agglo



Page 12 / mon agglo en interview

Muma Soler, artiste plasticien et historien de l'art

Anne Morin, conseillère communautaire déléquée



Page 14 / mon agglo dans les communes Melibus s'adapte à vos besoins!

Page 15 / mon agglo politique Expression libre

mon agglo Directeur de la publication : Louis Vogel / Rédacteur en chef : Isabelle Lobera / Rédaction : Tout Écrit / CAMVS - Service communication : 297, rue Rousseau Vaudran - 77190 Dammarie-lès-Lys - Tél. : 01 64 79 25 29 Création graphique : Beaurepaire / Mise en page : Emendo / Impression : Léonce Deprez / Distribution : Adrexo / Crédit photo couverture : CAMVS / Tirage : 57 000 exemplaires / N° ISSN 1633-311X /Imprimé sur papier recyclé / Si vous résidez sur l'Agglomération et que vous ne recevez pas ce magazine, merci de contacter le Service communication (01 64 79 25 29).

édito



Louis Vogel

Président de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine Maire de Melun

Chers amis,

Le 26 mars dernier, les élus de la Communauté Melun Val de Seine ont adopté le budget de l'agglomération pour l'année 2018.

Comme les précédents, ce budget porte nos grandes ambitions en matière de développement économique, universitaire, touristique et culturel.

En effet, entre la réalisation d'un nouveau site universitaire, le soutien sans faille au développement du site aéronautique et industriel Paris/Villaroche, les investissements programmés pour les 11 zones d'activités économiques de notre territoire, le travail avec l'État sur la candidature au label Grand Site de France de la Communauté, nous maintenons notre cap fixé lors de mon élection en 2014.

Bien sûr, notre attention se porte également sur d'autres sujets majeurs.

Nous continuons à développer et améliorer nos transports en commun afin de faciliter les déplacements des 35 000 habitants de notre territoire qui empruntent le réseau Melibus chaque jour. Nous poursuivons la procédure, longue, pour la réalisation du Pôle d'Échanges Multimodal de la Gare de Melun. Nous travaillons à la mise en place d'un Transport à la Demande pour les communes les moins denses de notre Communauté.

Nous n'oublions pas les associations, qu'elles soient sportives, culturelles ou sociales, avec près de 2,5 millions d'€ de subventions pour l'année 2018.

Nous participons activement à la vie des communes avec, notamment, la création d'un fonds de 3 millions d'euros pour la réhabilitation des salles multisports des communes.

Grâce à une saine gestion des deniers publics, nous parvenons à réaliser toutes ces nouvelles actions en stabilisant la fiscalité et en maîtrisant les dépenses de personnel.

Depuis 2015, ce sont plus de 35 millions d'€ d'investissements qui ont été réalisés au service de notre territoire.

Pour 2018, nous poursuivons notre action avec la même détermination, la même envie et la même confiance dans le potentiel de Melun Val de Seine.

"Nous continuons à développer et améliorer nos transports en commun"



■ L'Agglomération Melun Val de Seine c'est...

20 communes réunissant 131 722 habitants (au 1er janvier 2017).

Boissettes | Boissise-la-Bertrand | Boissise-le-Roi | Dammarie-lès-Lys | Limoges-Fourches | Lissy | Livry-sur-Seine | Le Mée-sur-Seine | Maincy | Melun Montereau-sur-le-Jard | Pringy | La Rochette | Rubelles | Saint-Fargeau-Ponthierry Saint-Germain-Laxis | Seine-Port | Vaux-le-Pénil | Villiers-en-Bière | Voisenon

SITE: WWW.MELUNVALDESEINE.FR

FACEBOOK: AGGLOMELUNVALDESEINE

PORTAIL CULTURE : CULTURETVOUS.FR



HABITAT | FONDS EUROPÉENS | DEVELOPPEMENT DURABLE | SPORT | ECONOMIE | SOLIDARITÉ | TRANSPORTS | CULTURE

Fonds européens: Melun Val de Seine s'engage pour l'éducation et la formation

Le Comité du Programme ITI a validé ces derniers mois quatre premiers projets en rapport avec l'économie, l'amélioration des performances énergétiques et la santé publique (cf. Mon Agglo n°s 44 et 45). Il vient d'en retenir trois nouveaux sur le décrochage scolaire et la formation professionnelle.

Le Comité de sélection et de suivi du Programme ITI (Investissement Territorial Intégré) de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine s'est réuni pour la troisième fois, le 6 avril, autour des enjeux liés à l'éducation et la formation. Présidé par Louis Vogel, Président de la Communauté, le Comité a retenu trois projets mobilisant le Fonds Social Européen (FSE). Les deux premiers concernent la lutte contre le décrochage scolaire, une priorité nationale puisqu'actuellement, en France métropolitaine, quelque 140 000 élèves sortent chaque année du système éducatif sans diplôme. Dans le périmètre de la Communauté, ils étaient 500 en situation de décrochage scolaire en 2015.

Des méthodes québécoises éprouvées

Le Plan Persévérance Scolaire, cofinancé et porté par la Communauté, porte le nom du colloque franco-québécois organisé à Melun en octobre dernier qui a initié le projet. Fruit de la collaboration entre la Communauté d'Agglomération, les services de l'Éducation nationale de Seine-et-Marne et le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET), il « vise à renforcer l'accompagnement des élèves dans différents établissements du territoire », résume Teresa Camerino, chargée de mission Fonds européens à l'Agglomération. Des méthodes préventives contre le décrochage scolaire, éprouvées au Québec, seront ainsi expérimentées pendant 24 mois, autour de deux axes. « Nous allons d'abord développer un dispositif d'accueil des élèves exclus temporairement des collèges et lycées du territoire. Par ailleurs, depuis le 1er janvier 2018, nous avons repris la compétence des Programmes de Réussite Éducative des villes de Melun, Dammarie-lès-Lys et Le Mée-sur-Seine. Nous allons donc poursuivre les actions en direction des 400 enfants et adolescents de 2 à 16 ans, issus de guartiers prioritaires, et de leurs familles en les étendant aux 16-18 ans qui bénéficieront d'un accompagnement spécifique », indique Marc Imbert, coordonnateur du Programme de Réussite Éducative Intercommunal à l'Agglo. Une équipe de chercheurs universitaires accompagnera la démarche et en évaluera les résultats. « Ces techniques éducatives canadiennes, reprend Marc Imbert, s'appuient sur ce que les experts appellent le renforcement positif. Il s'agit en fait de permettre aux élèves d'acquérir des habiletés sociales, c'est-à-dire de communiquer plus facilement avec les autres



et de mieux gérer leurs émotions. »

Le deuxième dispositif « Décroche ton apprentissage », à destination des 16-18 ans, qui est suivi par la Mission Emploi-Insertion Melun Val de Seine, a pour but de réduire le taux de décrochage dans les lycées professionnels. Pour cela, il met l'accent sur la sensibilisation aux formations en alternance, clés d'entrée sur le marché du travail.

Un emploi à la fin de chaque formation

Le troisième projet porte sur la mise en place. à l'automne 2018, d'une formation aux métiers de l'aéronautique pour les demandeurs d'emploi et les inactifs de l'Agglomération. Le pôle d'activités de l'aérodrome de Paris-Villaroche est en effet un des atouts économiques majeurs du territoire. Le dispositif serait en mesure d'apporter aux entreprises implantées sur le site et aux alentours des réponses adaptées à leurs besoins en tension. Ainsi, 85 postes sont actuellement à pourvoir dans les métiers de l'usinage, du contrôle et du traitement de surface. « Les personnes éligibles seront formées directement dans les entreprises du pôle d'activités pour être embauchées immédiatement, précise Teresa Camerino. Il y aura donc forcément un emploi à pourvoir au terme de chaque formation pour des publics qui sont souvent très éloignés du marché du travail. Le Fond Social Européen va permettre de lancer le programme qui devra évidemment s'inscrire dans la durée ».

Ces trois projets doivent maintenant être validés définitivement par le Comité régional de Programmation qui attribue la subvention européenne.

Santépôle: ouverture du plus grand pôle sanitaire public privé de France

Le Santépôle de Seine-et-Marne, qui associe le Groupe Hospitalier Sud-Île-de-France (GHSIF), présidé par Louis Vogel, et la clinique Saint-Jean l'Ermitage, ouvrira ses portes progressivement courant juin.

L'ouverture du Santépôle concrétise un projet sanitaire de territoire majeur pour lutter contre l'émiettement des structures de santé. Il permettra d'améliorer l'offre de soins et constituera ainsi la référence sanitaire pour l'agglomération et plus largement pour l'ensemble du sud du département.

« Avec ce nouvel établissement, nous voulons lutter contre la fuite des patients à Paris, en les soignant sur place et attirer d'excellents professionnels de santé pour permettre à la Seine-et-Marne de sortir de la queue de peloton national en matière de démographie médicale », explique Dominique Peliak. directeur de l'hôpital. « Ce sera un véritable pôle de santé de proximité attractif et performant!»

Implanté au nord de Melun en face du champ de Foire, cet ambitieux partenariat hospitalier public - privé rassemble le Groupe Hospitalier Sud-Île-de-France (GHSIF) et la clinique Saint-Jean l'Ermitage sur un immense complexe de 88 000 m². Il s'appuiera sur une mise en commun des plateaux techniques, des équipements, mais aussi de certaines installations (alimentation en eau, électricité, sécurité incendie...).

Un pôle d'excellence

Le Santépôle comptera 734 lits et places, répartis entre les deux entités, et réunira près de 2300 professionnels de santé. Les habitants pourront accéder à toutes les disciplines médicales, chirurgicales, de diaanostic et au plateau technique moderne et innovant près de chez eux. « Une nouvelle maternité, des services de chirurgie de pointe, des urgences, le SAMU, etc. C'est une offre complète, mais aussi de meilleures conditions de travail que nous proposons dans des locaux adaptés », poursuit Dominique Peljak.

Le personnel des fonctions supports (services administratifs, techniques, logistiques, laboratoires,...) a d'ores et déjà investi les lieux, début mai. Les patients s'installeront progressivement à partir du 4 juin, avec un étalement du transfert des services sur 4 semaines. D'abord le centre psychiatrique Constance Pascal, les services de médecine et de chirurgie, puis les urgences et la maternité, le 21 juin. La clinique Saint-Jean l'Ermitage s'installera à son tour fin juin.



Implanté en face du Champ de Foire, à Melun, le Santépôle concrétise un projet sanitaire de territoire majeur pour lutter contre l'émiettement des structures de santé.



HABITAT | EMPLOI | SÉCURITÉ | SANTÉ | FONDS EUROPÉENS | FINANCES | SOLIDARITÉ | TRANSPORTS

Budget 2018: de nouveaux investissements pour notre territoire

35 M€
d'investissements
depuis 2015

20,3 M€
d'investissements
au budget 2018

2,474 M€
de subventions
aux associations

Le 26 mars, les élus ont voté le budget 2018 de la Communauté. Autour des ambitions économique, touristique et universitaire portées par le Président Louis Vogel, ce budget permettra de poursuivre et de développer les investissements en faveur du développement et de l'attractivité de Melun Val de Seine.

Le budget 2018 de la Communauté s'inscrit dans un contexte de stabilisation de son périmètre à 20 communes et d'un nouveau renforcement de ses compétences, avec la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI), et le transfert de la gestion du Programme de Réussite Éducative qui était exercé par les communes de Dammarie-lès-Lys, Le Mée-sur-Seine et Melun (lire p. 4).

Ce budget s'inscrit également dans le prolongement des efforts engagés les années précédentes pour maîtriser les dépenses de fonctionnement, en particulier les dépenses de personnel, avec une augmentation limitée à 1,09 % à périmètre constant (sans les dépenses liées à l'exercice de nouvelles compétences). Par ailleurs, les élus ont décidé de ne pas augmenter les impôts communautaires payés par les entreprises et les habitants, avec même une baisse du taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, de 8,69 % et 8,31 %.

Cet effort favorise la politique d'investissements en faveur des trois grandes ambitions de la Communauté en matière universitaire, économique et touristique.

Des actions spécifiques pour les étudiants et les entrepreneurs

2018 marque une nouvelle phase de son engagement dans le champ de l'enseignement supérieur avec l'aménagement, pour un coût de 2,3M€, d'un nouveau site de 1 500m² près de la gare de Melun qui accueillera de nouveaux étudiants, en septembre. 1,6M€ permettra, en outre, de rénover et d'entretenir les bâtiments universitaires existants.

Grâce au travail mené par la Communauté et à la reprise économique, les sollicitations d'entreprises à la recherche de locaux ou de terrains pour s'implanter s'accroissent. Compétente pour la gestion des zones d'activités, la Communauté va déployer ses efforts sur les 11 parcs d'activités concernés, dont celui de Vaux-le-Pénil qui bénéficiera d'investissements sur les voiries et les espaces publics. Elle va aussi consacrer 660 000 €, en 2018, à la rénovation des autres ZAE, dans le cadre d'un plan d'entretien et de remise à niveau sur plusieurs années.

Enfin, la commercialisation des terrains sur le Tertre de Montereau va être intensifiée pour favoriser le développement du pôle d'activités de Melun Villaroche.

Au plan du développement touristique, la Communauté aura défini sa stratégie et son plan d'actions cette année. D'ores et déjà, elle se mobilise avec l'État sur sa candidature au label Grand site de France. L'objectif est de préserver et de mettre en valeur des sites naturels classés très fréquentés, notamment Vaux-le-Vicomte, Maincy et la Vallée de l'Almont.

Une meilleure qualité de vie pour tous les habitants

Au-delà de ces trois ambitions, la Communauté poursuivra ses efforts d'investissements sur d'autres domaines qui contribuent à la qualité de vie de ses habitants comme la mobilité, l'emploi ou bien encore le sport.

En matière de transports, une nouvelle offre a été mise en place sur le réseau Melibus, fin avril, pour desservir le nouveau Santépôle (lire p. 5) et offrir plus de bus le dimanche (lire p. 14), pour un coût de plus de 2M€ par an. La Communauté étudie aussi la faisabilité d'un système de Transport à la Demande (TAD) sur les communes périphériques. Dans la continuité des aménagements existants pour favoriser la pratique du vélo, la création de 7 km de liaisons douces est prévue en 2018, pour un montant de 1,4M€. Parallèlement, la Communauté va réactualiser son schéma directeur des liaisons douces permettant d'intégrer de nouveaux itinéraires comme la liaison entre Melun et le Château de Vaux-le-Vicomte.

Elle soutient aussi l'emploi et l'insertion en aidant des associations et des organismes, comme la Mission Emploi-Insertion Melun Val de Seine et l'École de la Deuxième Chance, ou en portant des initiatives comme « l'Atelier », un centre d'affaires dans les quartiers qui accompagne les entrepreneurs locaux.

La Communauté s'apprête à réaliser un effort inédit à destination du monde sportif. Elle va apporter son soutien financier aux communes pour réhabiliter les 25 salles multisports recensées sur notre territoire, pour un total de 3M€ sur 3 ans. ■ + d'infos sur le budget 2018 sur www.melunvaldeseine.fr

mon agglo & moi

"L'Agglo souhaite sensibiliser la population aux impacts du tout voiture. Ce concours, qui met les modes alternatifs sous les projecteurs, a pour objectif d'encourager les habitants à s'intéresser à cette thématique et à illustrer, d'une façon originale, leur vision de la mobilité."

> Trécy Pitoz, Chargée de mission Mobilité à la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine



mon agglo & moi

"Comme une source de Jouvence intellectuelle et physique, l'UIA veut aider les étudiants à transcender leur curiosité face au monde bouillonnant qui les entoure."

> Jean-Jacques Vurpillot, Président de la Commission pédagogique de l'UIA.



■ ACTU DEVELOPPEMENT DURABLE Allô Encombrants: la collecte à la demande

Le nouveau service de collecte des encombrants sur rendez-vous, Allô Encombrants, achève son déploiement avec la mise en service, au 1er juin, sur les communes de Melun, Rubelles et Voisenon. Avec ce nouveau dispositif et sur simple appel au 0 800 501 088, vos encombrants ne sont plus collectés sur le trottoir, mais sur votre propriété privée. z

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site internet du SMITOM-LOMBRIC : www.lombric.com

Place à la création d'entreprise!



Participez au prochain Rendez-Vous Création et Jeunes Entreprises 77 de Melun Val de Seine, le 26 juin, à partir de 9 h, à L'Escale, à Melun. Organisé par la Chambre de Commerce et d'Industrie et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Seine-et-Marne, avec la Communauté d'Agglomération, cet évènement est LE rendez-vous pour trouver des solutions qui vous permettront de bâtir et financer votre projet de création d'entreprise, ou vous développer, si vous êtes jeunes dirigeants. Un village d'accueil composé de 4 espaces (accompagnement, développement, financement, social) regroupera une trentaine d'exposants qui répondront à toutes vos questions pour vous permettre de vous lancer et vous donner les meilleures chances de réussite. Au programme également, deux ateliers thématiques sur le financement et le développement digital.

Plus d'infos et inscriptions sur cette matinée : seineetmarne.cci.fr/rdvcreation

■ ACTU MOBILITÉ Concours photo: la Mobilité en scène!

Chaque année en septembre, la Semaine européenne de la mobilité encourage chacun à repenser sa façon de se déplacer au quotidien, en privilégiant des transports plus économiques et écologiques. L'Agglo vous propose de découvrir les modes de transports alternatifs à la voiture (transports en commun, covoiturage, et autres modes doux) durant la Journée des transports durables qu'elle organisera, samedi 22 septembre, de 10 h à 18 h, place Saint-Jean à Melun. Vous qui vous déplacez tous les jours pour aller au travail, chercher les enfants à l'école... Les modes alternatifs à la voiture dans l'agglomération vous inspirent? Participez de manière originale via un concours photo, du 20 juin au 20 août, et mettez en scène un mode de déplacement alternatif à la voiture sur le territoire de Melun Val de Seine (vélo, trottinette, transports en commun, hoverboard...). Le jury sélectionnera les 20 photos les plus belles, originales, drôles ou insolites. Les 6 meilleurs clichés seront récompensés et exposés le 22 septembre. Règlement et inscriptions sur melunvaldeseine.fr

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site melunvaldeseine.fr, à partir de mi-juin.

Cambriolages: zen en vacances!

Vous allez bientôt vous absenter et vous craignez pour la sécurité de votre logement ? Demandez à la police nationale, municipale ou à la gendarmerie de surveiller votre domicile! Le dispositif Opération Tranquillité Vacances (OTV) vous aide à être plus sereins. Limité aux mois de juillet et août à l'origine, OTV a été étendue à toute période d'absence prolongée de particuliers, indépendamment des vacances scolaires. L'objectif? Dissuader les cambrioleurs potentiels et prendre les mesures nécessaires grâce à des patrouilles quotidiennes des forces de l'ordre, dans les immeubles ou aux abords des pavillons et des commerces. Vous êtes assurés d'être prévenus en cas d'anomalie et en mesure d'agir au plus vite pour limiter le préjudice subi. Pour bénéficier du dispositif, faites-en la demande plusieurs jours avant votre départ auprès du commissariat ou de la brigade de gendarmerie.

ACTU CULTURE L'UIA fait sa rentrée



En vue de la rentrée 2018/2019, l'Université Inter-Âges Melun Val de Seine lancera ses inscriptions le 19 juin. Les cours reprendront mi- septembre, avec notamment, la conférence inaugurale, en partenariat avec Paris II Panthéon-Assas, sur un thème d'actualité, le 28 septembre.

Pour s'inscrire, pas besoin de diplômes. L'UIA, d'ailleurs, n'en délivre pas. Munissez-vous d'une pièce d'identité et d'une photo. Coût de l'adhésion annuelle : 32 € pour les résidents de l'Agglo et 46 € pour les non-résidents. Les conférences sont gratuites pour les adhérents, les étudiants et les lycéens. Pour les tarifs des ateliers, des activités et des sorties, découvrez-les dès maintenant en téléchargeant le programme sur www.melunvaldeseine.fr Les « élèves » bénéficient des mêmes avantages que les étudiants classiques : réductions et accès aux bibliothèques sur présentation de la carte d'étudiant.

Pour tous ceux qui souhaiteraient en savoir plus avant de s'inscrire, une journée Portes Ouvertes est prévue, samedi 1er septembre, de 10h à 18h, à l'UIA, 23 rue du château, à Melun. ■

agglo en actions



Votre été dans l'agglo



L'été approche à grand pas, synonyme de vacances, de détente, de découvertes, de rencontres... Alors pour profiter pleinement des beaux jours sur Melun Val de Seine, nous vous proposons une sélection de sorties, de visites, d'animations... à consommer sans modération.



Sortir



Ciné en plein air : 9 comédies cultes sous les étoiles

Pour un quatrième été consécutif, l'opération Ciné en plein air, organisée par la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine, va investir près de la moitié des communes de l'agglomération.

Cette année, place aux comédies culte sous les étoiles... Du dîner de cons à Bienvenue chez les ch'tis, en passant par Astérix et Obélix : Mission Cléopâtre ou bien encore OSS 117, les amateurs du 7^{ème} art vont rire à gorge déployée.

Les projections en juin, à 22 h 30 :

- Samedi 2 juin, **Spider-Man**, parc Malka, à Boissise-la-Bertrand.
- Samedi 9 juin, **La vérité si je mens 3**, esplanade du Mille Club, à Voisenon.
- Samedi 16 juin, OSS 117 Le Caire nid d'espions, avec Jean Dujardin, jardins de l'Hôtel de Ville, à Melun.
- Vendredi 29 juin, **Didier** avec Alain Chabat, parc Saint Exupéry, à Rubelles.

Les projections en juillet, à 22 h 30 :

- Vendredi 6 juillet, **OSS 117 Rio ne répond plus**, parc François Mitterrand, à Vaux-le-Pénil.
- Samedi 7 juillet, Intouchables avec Omar Sy et François Cluzet, parc de l'Hôtel de Ville, à Pringy.
- Samedi 28 juillet, **Le dîner de cons**, la Sablière, à Dammarie-lès-Lys.

Les projections en août et septembre, à 21 h 30 :

- Vendredi 31 août, **Bienvenue chez les ch'tis**, avec Dany Boon, parc de l'école élémentaire, à Livry-sur-Seine.
- Vendredi 7 septembre, Astérix et Obélix : Mission Cléopâtre, avec Jamel Debbouze, La Baronnie, à Seine-Port.



En cas de pluie, les projections se dérouleront dans des espaces abrités. Pour agrémenter davantage ces soirées, les communes proposeront aux spectateurs des stands de restauration pour dîner sur le pouce. Entrée libre. >> Plus d'infos sur culturetvous.fr

Les Affolantes reviennent

Après une première édition 2017 qui avait accueilli les Fatals picards, les Affolantes en Seine seront de retour à Melun, samedi 30 juin. Pour cette seconde édition, les organisateurs voient plus grand avec un festival d'arts de rue, de 10 h à 18 h, dans différents lieux de l'hyper centre-ville (place Jacques Amyot, rue René-Pouteau, place Saint-Jean, rue de l'Abreuvoir). Au programme: mimes, spectacles de feu, improvisations théâtrales, mini-concerts, etc.



À 19 h, rendez-vous sur le parking de la piscine où Les Affolantes accueilleront « Madamaris », groupe de rock français originaire de Seine-et-Marne puis, à 20 h, la révélation irlandaise « The Deans ». Place ensuite au chanteur Oldelaf, à 21 h 30, et à « Celkilt », groupe de musique rock celtique, à 23 h 30. **Entrée libre.**



À noter aussi sur vos agendas

- > Fêtes de la musique : jeudi 21 juin, à partir de 18 h, concerts tous styles, parc Fenez, à Le-Méesur-Seine, à partir de 19 h, animations dans les jardins de l'Hôtel de Ville et sur les places Amyot et Saint-Jean, à Melun, vendredi 22 juin, concert poprock, de 19 h 30 à 23 h, sous la halle du Marché, à La Rochette.
- > Feux d'artifice: vendredi 13 juillet, à 23 h, sur les bords de Seine, à Melun, le même jour, sur la plage de Seine-Port, après la retraite aux flambeaux (RDV dès 22 h, sur la place Madame de Montesson), samedi 14 juillet, à 23 h, dans le parc de l'Abbaye du Lys, à Dammarie-lès-Lys, le même jour, sur la base de loisirs de Saint-Fargeau-Ponthierry. Bal du 14 juillet du Comité des Fêtes, à la Ferme des Jeux, à Vaux-le-Pénil, à partir de 15 h.



> Seine Estivale, du 13 au 15 juillet, sur la base de loisirs, à Saint-Fargeau-Ponthierry: activités sportives et nautiques, accrobranche, Zumba géante, fête foraine, concert, ateliers land'art et graff, restauration sur place (food trucks).

Rens.: 01 60 65 20 20

> La glisse, tout l'été, à la patinoire de la Cartonnerie, à Dammarie-lès-Lys, avec un cocktail d'animations rafraichissantes, notamment des tournois loisirs de hockey adaptés à tous les niveaux.

Plus d'infos sur patinoire-lacartonnerie.com

Au fil de l'eau

La Seine borde la moitié des communes de Melun Val de Seine. Profitons des beaux jours pour marcher ou pédaler, au fil de l'eau, et découvrir, à deux pas de chez soi, des paysages insoupçonnables. De Saint-Fargeau-Ponthierry à Vaux-le-Pénil, en passant par Seine-Port, Boissettes, La Rochette ou Dammarie-lès-Lys, nous vous proposons plusieurs itinéraires et boucles de promenades accessibles au plus grand nombre.

Pour les découvrir, rendez-vous sur www.melunvaldeseine.fr



Sport Passion : la formule gagnante de l'été

Les vacances d'été se profilent et vous cherchez comment occuper votre enfant débordant de vitalité ? Inscrivez-le à Sport Passion! Destiné aux jeunes de 6 à 17 ans, ce dispositif mis en place par la Communauté d'Agglomération propose des stages hebdomadaires d'initiation à de nombreux sports collectifs et individuels.

Ouvert du 9 juillet au 31 août, ces stages sportifs ont lieu sur 3 sites situés à Melun (13-17 ans),

Boissise-le-Roi (6-12 ans) et Montereausur-le-Jard (6-12 ans) desservis par une navette qui permet aux stagiaires de les rejoindre gratuitement.

Au programme, une initiation à de nombreux sports : athlétisme, sports de raquettes, activités gymniques et artistiques, jeux d'opposition et initiation aux arts martiaux, roller, golf, natation, patinage... le tout encadré par des équipes de professionnels qualifiés et motivés!

N'attendez plus et rendez-vous sur www.melunvaldeseine.fr pour télécharger le formulaire d'inscription.

>> Plus d'infos : 01 64 79 25 41





Découvrir

Locomotion en fête Les véhicules anciens font leur show

Après son grand retour en 2017, la Locomotion en fête se produir à à nouveau les 9 et 10 juin 2018, de 9 h à 18 h, sur l'aérodrome de **Melun-Villaroche**. Spécialiste du mélange des genres, ce rassemblement européen des collectionneurs de véhicules anciens exposera voitures, motos, camions, engins agricoles et militaires, au milieu de collections aéronautiques. Plusieurs aéronefs de l'association « France's Flying Warbirds » seront utilisés pour reconstituer des dioramas. Parmi eux, un « P-51D Mustang », avion de la seconde guerre mondiale, mis en scène avec un GMC avitailleur. La Citroën 2CV et la Peugeot 504 qui fêteront respectivement leur 70 et 50 ans d'existence seront aussi à l'honneur. Parmi les animations proposées durant ce week-end, un concours d'élégance automobile et un critérium jeune conducteur pour les enfants.

>> Plus d'infos sur www.lalocomotionenfete.com



se relaxer



> Balades « surprise » sur la Seine, samedi 7 et dimanche 8 juillet, samedi 15 et dimanche 16 septembre. Une balade pour se la couler douce sur un bateau de croisière, entre amis, en famille ou en amoureux. Programme détaillé à partir du 23 juin.

Rens.: 01 64 52 64 52

L'Astrolabe fait « Salon d'été »

Retrouvez le Salon d'été dans le Jardin botanique, en bords de Seine, où bains de soleil, chaises longues confortables et décor champêtre vous attendent. Vous rêvez de vous plonger dans un magazine, une BD? De partager votre passion pour la musique, la danse, les contes, les arts de la rue... ou de proposer un atelier créatif?

Alors, à vous de jouer, car le Salon

d'été se prête volontiers aux récits de tous les conteurs, aux créations estivales, aux danses et aux bœufs ou tout simplement à la sieste!

Profitez du soleil et offrez-vous un moment de détente : Livres nomades, jeux de société géants, lectures, rencontres.

Rendez-vous les vendredis 20 et 27 juillet, 3 et 10 août, de 16 h à 20 h, au Jardin botanique, en bords de Seine. Entrée libre - Tout public

>> Plus d'infos : Médiathèque l'Astrolabe - 01 60 56 04 70





> Jardin d'été à La Ferme des Jeux

Il ouvrira ses portes du mardi 10 juillet au samedi 4 août, de 15 h à 19 h, à la Ferme des Jeux, à Vaux-le-Pénil. Depuis plusieurs années, différents services municipaux de la commune s'associent pour proposer, jour après jour, une multitude d'activités: jeux autour des livres, tournoi de Mölkky, jardinage, chants et comptines, piscine à balles, trampoline, échasses, tir à l'arc... Des soirées barbecue et animations seront organisées les vendredis 13, 20, 27 juillet et 3 août.

>> Plus d'infos : La Ferme des Jeux 01 64 71 91 20

Vaux-le-Vicomte à la lueur de 2000 chandelles

Tous les samedis soir, de mai à octobre, Vaux-le-Vicomte vous invite à vivre une expérience unique : la visite du château et de ses jardins à la lueur des bougies! 2000 chandelles exactement pour redécouvrir les 33 hectares de jardins à la française créés par Le Nôtre, l'architecture merveilleuse de Le Vau, les appartements privés de Nicolas Fouquet, les salons d'apparat, les sous-sols et le Musée des équipages. À 23 h, un feu d'artifice aux couleurs or et argent marque le point d'orgue de la soirée.

>> Plus d'infos : www.vaux-le-vicomte.com





À noter aussi sur vos agendas

- > Jeu de piste, Le mystère de Melun, samedi 7 et dimanche 8 juillet, samedi 25 et dimanche 26 août, à partir de 14 h 30 (durée 1 h 30), à partir de 6 ans 5 €. En famille ou entre amis, remontez le temps à la recherche d'un personnage historique, déchiffrer des codes secrets et des énigmes spatio-temporelles, pour retrouver la recette du Brie de Melun disparue.
- > Visites commentées :
- Saint-Fargeau-Ponthierry, lieu de mémoire Leroy, à la salle des 26 couleurs, dimanche 3 juin, à 15 h 5,15 €. Pour découvrir l'histoire de la manufacture Leroy devenue, au cours de ses 140 années d'existence (1842-1982), le premier fabricant européen de papiers peints. Réservations : 01 60 65 27 86
- Seine-Port, village de caractère, samedi 16 juin, à 14 h 30 (durée 2 h), à partir de
 12 ans 5 €. Une visite guidée historique sur les traces de la marquise de Montesson, épouse morganatique du duc d'Orléans. Rens: 01 64 52 64 52
- Melun et Le Mée-sur-Seine, sur les pas d'Henri Chapu, samedi 16 juin, à 14 h (durée 2 h) 3 €. À la rencontre d'Henri Chapu, sculpteur d'importance du XIXème siècle, d'abord au Musée d'art et d'histoire de Melun puis à la découverte de ses œuvres, au musée Chapu, à Le Mée-sur-Seine.

Réservations: 01 64 79 77 70

agglo En interview



BIO-EXPRESS DE MUMA SOLER

1957

Naissance à Barcelone. 1994

École des Beaux-arts de Lausanne (ECAL). 2000

Premières sculptures sociales d'envergure.

2016

Illumination du château de Champs-sur-Marne.

2017

Illumination de la Ferme-du-Buisson à Noisiel.

Je ressens déjà un grand enthousiasme de la population et un imaginaire collectif est en train de s'installer

Muma Soler, artiste plasticien et historien de l'art Anne Morin, conseillère communautaire déléguée

L'évènement « Les Lumières de la Paix », organisé par le département de Seine-et-Marne, en partenariat avec la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine, sera présenté dans le cadre des commémorations de la fin de la Première Guerre mondiale. L'artiste catalan Muma Soler, chargé de la scénographie, et Anne Morin, conseillère communautaire déléguée à la Politique de la Ville et à l'Insertion, expliquent la genèse de ce projet et la façon dont les habitants de l'agglomération ont été associés.

Que recouvre ce projet « Les Lumières de la Paix », avec l'allumage de 50000 bougies?

Muma Soler: Quelques 50 000 bougies seront en effet allumées par 400 volontaires de quartiers prioritaires de Melun, de Dammarie-lès-Lys et du Mée-sur-Seine sur le site de l'École des Officiers de la Gendarmerie Nationale de Melun, le 8 septembre prochain. À cette occasion, la Grande symphonie funèbre et triomphale d'Hector Berlioz sera interprétée par des musiciens amateurs Seine-et-Marnais, accompagnés par des chœurs qui viendront aussi de tout le département. Cette initiative s'inscrit parfaitement dans le cadre de ma démarche artistique. J'ai toujours travaillé sur le concept de sculpture sociale, qui est un art participatif.

Quel a été le rôle de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine?

Anne Morin : La Communauté a été sollicitée par le département de Seine-et-Marne pour que les habitants, les acteurs engagés de la Politique de la ville, mais aussi les artistes amateurs du territoire soient associés aux commémorations du centenaire de la Première Guerre mondiale dans le cadre des « Lumières de la Paix ». Étant entendu que Jean-Michel Despin, le chef d'orchestre de la Communauté d'Agglomération, encadre le volet musical, tandis que Muma Soler assure la scénographie sur un mode participatif. L'objectif, c'est que le 8 septembre, nous nous retrouvions tous profondément unis dans cette célébration orphéonique.

Trouver 400 volontaires n'est pas facile. Comment avez-vous procédé?

Anne Morin: Sur chacun des trois territoires concernés, nous avons organisé une réunion avec les acteurs habituels de la Politique de la ville : structures municipales, associations locales et Éducation nationale. Ensuite, tout dépendait des envies de chacun. À Dammarie-lès-Lys, l'association des anciens combattants, la CSF et l'Éducation nationale ont travaillé en synergie : des élèves ont lu avec beaucoup de gravité le nom des habitants de la commune morts pour la France. À Melun, les thèmes abordés ont été la paix et le vivre ensemble. Au Mée-sur-Seine, l'accent a été mis sur la fraternité.

Muma Soler : Nous sommes allés dans des écoles et au sein d'associations, afin de présenter le projet. De nombreuses actions ont ensuite été mises en place. Au collège des Capucins par exemple, qui est classé Réseau d'éducation prioritaire renforcé, j'ai collaboré avec des professeurs d'arts plastiques et d'éducation musicale. Dans le même esprit, trois évènements ont été organisés au Mée-sur-Seine : un cours de théâtre à la MJC pour des écoliers, une rencontre/interview avec des parents d'élèves de l'école Giono et du collège Jean de La Fontaine, une marche à travers la ville avec les femmes qui fréquentent le centre social. Je ressens déjà un grand enthousiasme de la population.

N'est-il pas difficile de mobilier des habitants, surtout les jeunes générations, autour d'une telle commémoration?

Anne Morin: La Guerre 14/18 est un évènement historique lointain pour beaucoup. La préparation en amont de la cérémonie avec Muma Soler permet de donner du sens à ce moment de recueillement, quels que soient son âge et son parcours personnel ou professionnel. Le professeur d'histoire n'aura pas la même approche gu'une association d'anciens combattants ou qu'un artiste. Mais notre point commun à tous est d'appartenir à un même territoire et l'enieu est de construire ensemble sur ce territoire.

Muma Soler: Souvent, lors des commémorations, nombre de personnes ne se sentent pas concernées. C'est pourquoi je tenais à réaliser un véritable travail de proximité. Chacun peut s'approprier un évènement participatif autour d'une illumination avec des bougies.

Pouvez-vous nous en dire davantage sur cette démarche et sur le concept d'œuvre sociale que vous évoquiez?

Muma Soler: Avec Internet, et le temps que chacun y consacre. le lien social est en train de disparaître. Ce phénomène d'addiction aux nouvelles technologies a tendance à nous faire oublier que la présence physique de l'autre nous est indispensable. La sculpture sociale recouvre cette l'idée que la flamme des bougies facilite une « communion » naturelle entre des personnes qui ne se connaissent pas.

Quel regard portez-vous sur l'action menée par la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine?

Anne Morin: Nous avons réussi à faire collaborer et s'engager des habitants qui n'appartiennent pas à la même génération et qui n'ont pas la même histoire. Fédérer des femmes et des hommes, jeunes et moins jeunes, faire « tomber les barrières » c'est tout le sens de notre action Politique de la ville. Nous continuerons donc à construire des passerelles entre des guartiers et les villes et nous mènerons bien sûr d'autres actions d'envergure. Le documentaire que nous réalisons sur le travail de mémoire, mené avec Muma, dans nos quartiers sera un des maillons de ces passerelles, puisqu'il témoigne d'une diversité riche et d'un engagement vivant au sein de nos quartiers.

agglo

Boissettes | Boissise-la-Bertrand | Boissise-le-Roi | **Dammarie-lès-Lys** Limoges-Fourches | Lissy | Livry-sur-Seine | **Le Mée-sur-Seine** | Maincy | **Melun** Montereau-sur-le-Jard | Pringy | La Rochette | **Rubelles** | **Saint-Fargeau-Ponthierry** Saint-Germain-Laxis | Seine-Port | **Vaux-le-Pénil** | Villiers-en-Bière | Voisenon

dans les communes



Melibus s'adapte à vos besoins!

Depuis le 30 avril, Île-de-France Mobilités, la Communauté d'Agglomération et Transdev ont mis en place une nouvelle offre sur le réseau Melibus pour desservir notamment le futur Santépôle, qui ouvrira fin juin (voir page 5).

Pour faciliter l'accès au nouvel hôpital aux futurs employés et patients, la ligne B adopte désormais un itinéraire identique via le Champ de Foire et le nouveau Santépôle, toute la journée. Sa fréquence est renforcée en heures de pointe avec un bus toutes les 20 minutes, du lundi au vendredi. Les lignes D et L ont été dissociées pour une meilleure compréhension des itinéraires. La ligne D emprunte uniquement l'itinéraire Gare de Melun/Mail Gaillardon/3 Horloges/Santépôle/ Gare de Melun. La ligne L effectue dorénavant l'itinéraire inverse : Gare de Melun/ Schuman/ Santépôle/ 3 Horloges/ Porte de Paris/ Gare de Melun. La fréquence sur ces deux lignes a été améliorée de façon significative avec un

bus toutes les 10 minutes en heures de pointe et toutes les 15 minutes en heures creuses, du lundi au vendredi. Le samedi, ces lignes proposent un bus toutes les 15 minutes, toute la journée. Par ailleurs, pour améliorer l'accessibilité des patients, un point d'arrêt spécifique a été créé devant l'accueil de l'hôpital.

Autre nouveauté: la mise en place d'une offre plus lisible et attractive le dimanche. Les lignes H sont supprimées et remplacées par les 6 lignes principales du réseau: A, C, D, L, E et F, avec un passage toutes les 30 minutes pour la ligne E et toutes les heures pour les autres.

Enfin, il y aura aussi du changement sur l'offre d'été : les lignes D et L proposeront un bus toutes les 15 minutes, du lundi au samedi. La ligne E conservera le même nombre de bus toute l'année.

>> Les nouveaux horaires sont dès à présent disponibles sur melunvaldeseine.fr et transdev-idf.com

Saint-Fargeau-Ponthierry : extension de l'aire d'accueil des gens du voyage

Les travaux d'extension de l'aire de Saint-Fargeau-Ponthierry, actuellement en cours, permettront d'accroitre la capacité d'accueil des gens du voyage, exigée par le schéma départemental. Explications.

Le Schéma départemental 2013-2019 d'accueil des gens du voyage de Seine-et-Marne, élaboré conjointement par le Préfet et le Président du Département pour une durée de six ans, fixe à 124 le nombre de places qui doivent être créées dans l'agglomération Melun Val de Seine. Il impose aussi la réalisation d'une aire de grand passage pour l'accueil estival des grands groupes de voyageurs (rassemblements de 50 à 200 caravanes sur une période de 1 à 3 semaines). Melun Val de Seine compte actuellement 74 places réparties sur 3 aires d'accueil à Melun, Vaux-le-Pénil et Saint-Fargeau-Ponthierry.

Pour respecter ces obligations, des travaux, d'un montant estimé à 2,4 M€, ont débuté en février 2018 afin d'accroitre la capacité d'accueil de l'aire de Saint-Fargeau-Ponthierry. D'une durée de 8 mois, ce chantier permettra d'aménager 24 places supplémentaires. Il comprendra la stabilisation du terrain, la réalisation de bassins de rétention d'eaux pluviales, la création de sanitaires, d'un réseau d'assainissement et d'un poste de refoulement.

Les recherches pour identifier l'emplacement pouvant accueillir le terrain de grand passage, d'une surface minimum de 4 ha, sont en cours.

agglo politique

Groupe "Pour une Communauté d'avenir"

Le CIN entre en action

Le 20 mars dernier, le Contrat d'Intérêt Național (CIN) signé en 2017 avec l'État et le Département de Seine-et-Marne est entré dans sa phase concrète de réalisation.

En effet, le premier comité de pilotage s'est tenu en présence de Madame la Préfète afin de répartir les financements entre les acteurs et démarrer les actions.

En 2018, ce sont près de 6 millions d'euros qui seront engagés pour des actions structurantes pour notre territoire.

Dans le domaine du développement économique avec la requalification des zones d'activités économiques et la reconquête des friches économiques, notamment.

Dans le domaine de la mobilité avec les études pour la réalisation d'un ouvrage de franchissement de la Seine ou l'étude d'un parc-relais au nord de Melun, notamment.

Dans le domaine de la formation avec la création d'un Pôle Ressources et Formations aux métiers de la mécanique industrielle et aéronautique à Paris\Villaroche.

Dans le domaine des ressources naturelles avec la création d'une coulée verte piétonne et cyclable entre Melun et Maincy et un schéma d'aménagement et de mise en valeur des berges de Seine, notamment.

Ce soutien financier et technique aux projets que nous portons pour Melun Val de Seine signifie une nouvelle fois que nos partenaires reconnaissent la pertinence de la politique que nous menons depuis 2014 et le nouveau rôle central de Melun Val de Seine dans le développement et l'équilibre de la région île-de-France.

Gérard Aubrun, Président du groupe, Louis Vogel, Président de la Communauté et les 48 membres du groupe.

Groupe "Pour l'agglo un Souffle Nouveau"

Incinérateur de Vaux-le-Pénil : respectons les victimes !

Entre 1974 et 2002, des responsables politiques et administratifs ont laissé l'usine d'incinération d'ordures ménagères, située à Vaux-le-Pénil, rejeter des fumées toxiques sur les populations, malgré toutes les mises en garde et en violation des réglementations environnementales.

Pendant plus de 15 ans, les victimes de cette catastrophe environnementale et sanitaire ont exigé de voir leur souffrance reconnue et les responsables condamnés.

A sa création, en 2002, la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine, avait absorbé l'exploitant de l'usine. Le 6 mars dernier, elle a été condamnée, notamment pour mise en danger de la vie d'autrui, à indemniser 164 plaignants.

Sans concertation ou presque, le Président avec quelques Maires de la CAMVS a décidé de faire appel de ce jugement. C'est son droit le plus strict. Ce n'en est pas moins une faute, une mesure dilatoire qui revient à nier le calvaire des victimes.

Cette décision est contestée par de nombreux citoyens et élus. Notre groupe a immédiatement demandé que le retrait de cet appel soit envisagé. L'Agglomération doit assumer ses responsabilités en acceptant cette condamnation et en indemnisant les victimes. Et, comme il n'est pas question ici de mettre en cause les élus de l'actuelle majorité, dont aucun n'était en place à l'époque, nous proposons qu'elle demande à la justice de déterminer les responsabilités individuelles dans cette affaire.

Les élus du groupe « Pour l'Agglo, un souffle nouveau » : Nicolas Alix, Nathalie Dauvergne-Jovin, Jean-Pierre Guérin, François Kalfon, Lionel Walker.

Groupe de la "Gauche Citoyenne et Républicaine"

Gratuité dans les transports publics : une idée qui fait son chemin!

Après Niort en septembre 2017, ce sera au tour de l'agglomération dunkerquoise (plus de 200 000 habitants) de rejoindre le peloton des villes (une trentaine environ) qui ont instauré la gratuité des transports publics sur leur territoire. Quant à la ville de Paris, elle va lancer une étude sur la faisabilité de cette mesure dans les transports en île-de-France!

La gratuité des transports mérite d'être testée pour plusieurs raisons :

- Elle instaure un véritable droit au transport. Elle redonne du pouvoir d'achat aux familles, aux salariés, aux retraités.
- Elle génère une baisse du trafic automobile, ce qui réduit de plusieurs milliers de tonnes le rejet de CO₂ dans l'atmosphère.
- Elle bénéficie à l'ensemble de la population.

Pour exemple, cette mesure a permis à Aubagne d'attirer de nouveaux usagers ; 40% des trajets déclenchés par la gratuité sont effectués par des jeunes

Elle y a eu un retentissement certain sur la vie économique et sociale: commerçants du centre-ville, cinémas, musées, médiathèque ont vu leur fréquentation augmenter!

• Elle y a instauré un nouveau climat : relations apaisées entre usagers et conducteurs.

Quant à Dunkerque, une étude réalisée par l'université de Saint-Étienne a montré que la gratuité des bus sur les 2 jours du week-end (la gratuité totale interviendra en septembre 2018) a fait baisser les incivilités de 59% en 2 ans. En attendant la gratuité des transports publics en IDF, nous ne resterons pas inactifs et exigerons que les tickets T+ soient rétablis pour tous les seniors sans condition de ressource et qu'il y ait gratuité pour tous les scolaires (collégiens, lycéens).

Et si l'agglomération Melun Val de Seine était initiatrice d'un réel travail de réflexion et d'échanges au sein du Comité Mobilité afin d'expérimenter la gratuité sur notre territoire communautaire?

Patricia Rouchon -Thomas Guyard - Farida Atigui pour le Groupe GCR

Groupe "Melun Val de Seine : Horizon 2020"

Transports en commun : des avancées de bon augure

Deux mesures récemment entrées en viqueur vont dans le sens d'une réelle amélioration de l'offre en matière de transports en commun à l'échelle de la Communauté d'agglomération Melun Val de Seine. La première, pour l'heure à titre expérimental, permet aux voyageurs qui empruntent les lignes A, C, DL, E, F et H du réseau Melibus de descendre, lorsque les circonstances de circulation le permettent, entre deux arrêts. Cette initiative a pour effet de réduire la distance entre l'arrêt et le domicile, et renforce ainsi la sécurité des passagers, notamment des femmes, la nuit venue. La deuxième réside désormais dans la mise en service de bus le dimanche et les jours fériés sur les principales lignes, offrant à nos concitoyens la possibilité de se déplacer dans l'agglomération et de se rendre à la gare de Melun sans avoir à utiliser leur voiture.

Nous nous félicitons de ces avancées qui répondent à une réelle attente de très nombreux usagers du réseau Melibus. Dans cet esprit, nous souhaitons que soient aujourd'hui étudiées les possibilités d'une meilleure desserte du parc d'activités économiques de Vaux-le-Pénil/Melun, le 2ème en importance de Seine et Marne, où travaillent quotidiennement plus de 7 000 personnes. Il s'agit là d'un triple enjeu : améliorer les conditions de transport des salariés, réduire le nombre de voitures en circulation et renforcer l'attractivité du parc d'activités. D'autre part, la liaison Melibus entre la gare de Livry-sur-Seine et Melun doit également être optimisée.

Pierre Herrero, président, Ginette Moreau, Dominique Gervais, Anselme Malmassari et Alain Taffoureau pour le groupe « Melun Val de Seine : Horizon 2020 »

SAISON 18 Culturelle 19



culturetvous.fr

O culturemelunvaldeseine











